



**FONDATION
POUR LE
TRI-NATIONAL
DE LA
SANGHA**

MISSION D'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET :

**« Mise en place d'un fonds carbone pour réduire la déforestation et
améliorer les conditions de vie des populations dans le
Tri-national de la Sangha »**

TERMES DE REFERENCE POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Avril 2016

1 CONTEXTE

La Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS) est un Fonds fiduciaire pour l'environnement pionnier dans le Bassin du Congo. Elle a été créée en Mars 2007, avec pour objectif de contribuer au financement à long terme des activités de conservation, d'écodéveloppement et de coopération transfrontalière au sein du complexe forestier Tri-national de la Sangha (TNS).

Le TNS a été institué en 2000 par un accord de coopération signé par les Ministres en charge des Forêts du Cameroun, de la République centrafricaine et de la République du Congo. Il couvre une superficie d'environ 4,4 millions d'hectares et comprend 3 aires protégées contigües (Parc national de Lobéké au Cameroun, le Parc national de Nouabalé Ndoki en République du Congo et les Aires Protégées de Dzanga Sangha en République Centrafricaine) autour desquelles se trouvent des concessions forestières, fauniques et des bandes agroforestières à usages multiples où se déroulent des initiatives communautaires.

Abritant une population de près de 191 000 habitants, la bande agroforestière subit des actions de dégradation et déforestation émettrices du CO₂ avec comme facteur principal l'agriculture sur brulis qui procure l'essentiel des revenus à une population vivant en majorité en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de déforestation, considéré comme faible entre 1990 et 2000 (0,18%), a quasiment doublé dans la décennie 2000-2010 (0,32%). L'expansion des zones agricoles qui favorise également une activité d'exploitation illégale du bois et de la faune à partir des jachères et forêts dégradées devrait davantage se développer à la faveur de l'installation des industries d'extraction de bois ainsi que de la croissance démographique et besoins dans les grandes villes environnantes.

Afin de limiter le rythme de déforestation et réduire la pauvreté dans la bande agroforestière du TNS, la FTNS projette de mettre en place un fonds carbone qui soutiendra les efforts des populations sur des pratiques durables d'utilisation de ressources notamment l'agroforesterie, des initiatives locales de lutte effective contre les circuits d'exploitation illégale du bois et de la faune ainsi que la mise en œuvre des microprojets de développement communautaire éco-compatibles.

Quatre résultats sont attendus à l'issue de la mise en œuvre du projet :

- (1) Les techniques agro-forestières sont utilisées dans les zones culturelles du TNS et contribuent à réduire l'extension des nouvelles terres agricoles source de déforestation et de dégradation ;
- (2) Un système communautaire de surveillance contre l'exploitation forestière et faunique illégale dans les zones périphériques du TNS est fonctionnel et contribue à réduire les activités de coupes illégales de bois et d'exploitation fauniques ;

(3) Un système de mesure de la séquestration et de marketing de carbones et autres services environnementaux est opérationnel ;

(4) Un fonds carbone est fonctionnel et contribue à la réalisation de microprojets communautaires éco-compatibles ;

L'idée de projet a été retenue comme mécanisme de financement innovant dans le cadre d'un réseau international de fonds environnementaux. Il est actuellement question d'évaluer sa faisabilité et planifier sa mise en œuvre dans l'espace TNS.

2. Objectifs de la mission

La mission sur l'étude de faisabilité du projet de mise en place d'un fonds carbone pour réduire la déforestation et améliorer les conditions de vie des populations dans le Tri-national de la Sangha aura pour objectifs de :

- i. évaluer le cadre légal et institutionnel de mise en œuvre du projet ;
- ii. faire un inventaire des expériences similaires dans la région et l'état de données disponibles et exploitables pour le projet ;
- iii. évaluer les capacités techniques de partenaires potentiels et mobilisables par la FTNS pour la mise en œuvre du projet ;
- iv. évaluer les outils déjà développés et mobilisable pour l'exécution du projet ;
- v. formuler des recommandations stratégiques pour une pérennisation des acquis du Projet et l'amélioration des stratégies d'intervention de la FTNS en matière d'éco-développement ;
- vi. évaluer les risques et mesures d'atténuation à prendre pour la réussite du projet ;
- vii. appuyer à la planification technique et financière du projet ;

3. Aspects méthodologiques

La mission s'étendra sur une période de trois mois au plus et comportera au minimum des activités ci-dessous citées.

- a. Réunion d'introduction avec le personnel de la FTNS
- b. Prise de connaissance des documents interne de références dont :
 - Document descriptif du projet
 - Rapports d'études socio-économiques sur le TNS
 - Plan d'utilisation des terres du TNS
 - Documents de présentation de la FTNS
 - Recueils de texte sur le TNS

Ces documents seront remis au consultant par la FTNS.

- c. Collecte et synthèse des données et documents externes pertinentes pour la mise en œuvre du projet
- d. Echanges avec des organisations et individus ayant une expérience des initiatives similaires
- e. Echanges avec les services gouvernementaux en charge de la gestion des forêts et de l'environnement
- f. Organisation des séances de travail avec les partenaires potentiels du projet (organisations non gouvernementales, secteur privé, Services gouvernementaux...)
- g. Réalisation d'une mission de deux semaines environ sur le terrain et échanges avec les gestionnaires des parcs, les organisations communautaires, les autorités administratives locales et opérateurs économique du secteur forêt et faune.
- h. Rédaction des rapports de mission suivant les formats qui seront indiqués par la FTNS
- i. Participation aux échanges avec un comité d'évaluation du Projet intervenant dans le cadre du réseau de fonds environnementaux

4. Livrables

Le Consultant devra produire un rapport de fin de mission en français et en anglais avec en annexes les produits suivants :

- ✓ Un document de synthèse du projet dans sa version révisée et suivant un format qui sera fourni par la FTNS
- ✓ Un rapport d'évaluation du projet indiquant sa faisabilité du point de vue légal, institutionnel, technique et financier
- ✓ Un rapport d'analyse de risques et mesures d'atténuation
- ✓ Une planification technique du projet sur une période initiale pilote de 16 mois
- ✓ Une évaluation et planification des coûts et recettes potentielles du Projet sur cinq années

5. Conditions financières

Les frais de voyage du consultant dans le cadre de la mission (transport et perdiems) seront pris en charge par la FTNS suivant les procédures internes en la matière.

Le consultant pourra travailler dans les bureaux de la FTNS où il bénéficiera d'un accès internet et des outils de reprographiques.

Les coûts des honoraires de l'expert doivent être précisés dans l'offre. Ils seront toutes taxes comprises.

6. Profil de l'Expert

- Formation universitaire de niveau Bacc + 5 en économie, économie de l'environnement, économie des ressources naturelles ou toute autre formation connexe.
- Expérience générale d'au moins 10 ans dans le secteur forestier ou environnemental.
- Expérience spécifique d'au moins 3 ans dans le domaine de l'identification, la gestion et l'évaluation de projets sur le carbone forestier.
- Excellente communication en français et bonne connaissance de la langue anglaise.

7. Candidature

Les consultants intéressés sont invités à envoyer :

- a. Une offre technique détaillée reprenant :
 - i. Le CV de l'Expert détaillant son expérience dans les domaines pertinents suscités en Français et en Anglais ;
 - ii. Une lettre de motivation en français et en Anglais ;
 - iii. Des commentaires sur les TDRs et approche de travail préconisée (méthodes, organisation, chronogramme...)
 - iv. Une proposition de date de démarrage pour la prestation de préférence le 10 juin 2016 au plus tard.
- b. Une offre financière détaillée, qui tient compte des conditions financières énoncées au point 5.

Les offres doivent être envoyées au plus tard le 31 mai 2016, par courrier électronique aux adresses suivantes :

secretariatftns@fondationtns.org avec copie à theophile.zognou@fondationtns.org

8. Evaluation des offres

Les propositions soumises par les consultants sélectionnés seront évalués en fonction des critères suivants :

Critères	Ponctuation
Qualification générale	20 points
Expérience générale	15 points
Expérience spécifique	10 points
Langue	5 points
Méthodologie proposée	30 points
Proposition financière	20 points
Total	100 points

